

# Au sein de cet établissement vos soignants utilisent K-Process

## Information sur vos données et vos droits

### Qu'est-ce que le Dossier Communicant K-Process ?



### Qu'est-ce que ma prise en charge dans cet établissement induit pour mes données ? (1)

### Quels sont mes droits ?



Des réponses à vos questions sur :

[mesdroits.onco-nouvelle-aquitaine.fr](https://mesdroits.onco-nouvelle-aquitaine.fr)



K-Process est un Dossier Communicant de la région Nouvelle-Aquitaine, mis en œuvre par Onco-Nouvelle-Aquitaine (association loi 1901 dont cet établissement est membre).

Il s'agit d'un **logiciel** dont les **données sont accessibles dans le strict besoin de votre prise en soins, aux équipes de soins**, aux équipes des centres de coordination des **dépistages des cancers** et aux équipes des **registres des cancers**, reconnus par l'Agence Régionale de Santé.

Votre prise en charge au sein de cet établissement est collective.

Ainsi, **si votre situation clinique l'exige**, les personnels habilités peuvent via un accès sécurisé au logiciel K-Process, échanger et partager les informations vous concernant et ce, **dans le respect du secret professionnel et de la protection de vos données** (2).

Cet établissement mène des recherches médicales et des évaluations de la qualité de la prise en charge pour lesquelles vos données de santé à caractère personnel traitées via K-Process peuvent contribuer, sauf refus dument notifié de votre part. Onco-Nouvelle-Aquitaine traite également certaines de vos données de santé afin de contribuer à la coordination de l'organisation régionale de la cancérologie et à son évaluation. A des fins de surveillance épidémiologique, les Registres des cancers sont destinataires de données vous concernant.

**Conformément aux réglementations** en vigueur et sur le fondement de la base légale de l'intérêt légitime d'Onco-Nouvelle-Aquitaine dans la réalisation des missions visées par l'instruction DGOS/R3/INCA/2019/248 du 2 déc. 2019, vous pouvez exercer vos droits relatifs sur les données traitées au sein de K-Process (droit d'accès, rectification, opposition, effacement, portabilité, limitation de traitement, de ne pas faire l'objet d'un profilage, droit de recours) pour des motifs légitimes.

Pour ce faire, merci de contacter par courrier postal Onco-Nouvelle-Aquitaine en détaillant **la nature de votre demande, en faisant référence à K-Process** et en **joignant la photocopie d'un justificatif d'identité** à l'adresse suivante :

DPO Onco-Nouvelle-Aquitaine  
Protection des données K-Process  
203 route de Gençay  
86280 SAINT-BENOIT

Ou par mail :

[dpo@onco-na.fr](mailto:dpo@onco-na.fr)

Les équipes dédiées à la protection des données de K-Process vous accompagneront, en cas de besoin, dans vos démarches.

Vous avez le droit de saisir la CNIL pour formuler toute réclamation liée à la gestion de vos données par le responsable de traitement.

Vos données sont conservées durant 20 années après la dernière action vous concernant, sauf cas spécifiques prévus par la loi (3).

Conformément à la réglementation en vigueur, **vos données sont hébergées en France chez un hébergeur certifié de données de santé à caractère personnel** (4) (5).

Il s'agit de vos données personnelles et de santé récoltées aux fins de **votre prise en charge sanitaire (coordination du parcours, continuité des soins)** et de la gestion des systèmes et des services de soins de santé (6).

Onco-Nouvelle-Aquitaine est responsable de traitement pour K-Process.

### Combien de temps sont conservées mes données au sein de K-Process ?



### Quelles données me concernant sont collectées ?

(1) : Règlement UE 2016/679 du parlement et du conseil européen, Directive UE 2016/680 du parlement et du conseil européen transposés par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

(2) : Dans le respect des conditions prévues à l'article L1110-4 II Code de la santé publique

(3) : Article R1112-7 du Code de la santé publique.

(4) : HDS : vos données au sein de K-Process sont hébergées par un hébergeur de données agréé ou certifié à l'hébergement de données de santé à caractère personnel (HDS), conformément au décret du 4 janvier 2016. Le nom et les références légales de l'hébergeur HDS sont disponibles sur demande simple auprès d'Onco-Nouvelle-Aquitaine ou directement sur le site <https://dcc-poitou-charentes.fr>

(5) : Article L1111-8 du Code de la santé publique.

(6) : Article 9.2.h Règlement UE 2016/679 du parlement et du conseil européen et Article 4 de la loi Informatique et Libertés